



**Les inscriptions pour l'année scolaire
2019/2020 sont ouvertes !!**

**Si votre enfant est né en 2016, vous pouvez
l'inscrire à l'école Pomme de Reinette dès
maintenant !**

**Inscription en mairie aux heures
d'ouvertures.**

Documents à fournir :

- Photocopie du carnet de vaccination
- Photocopie du livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Attestation d'assurance scolaire
- Certificat médical en cas d'allergies
- Attestation CAF/MSA portant vos numéros
- Jugement de garde en cas de séparation des
parents